



Concours Général Agricole des Pratiques Agro-Écologiques sur Prairies en Alsace

Valeur – Motivations – Enjeu – Territoires – Catégories – Principe de notation – Jury et remise des prix locaux et nationaux

Règlement et infos sur www.concours-agricole.com

Réalisation



Concours organisé par

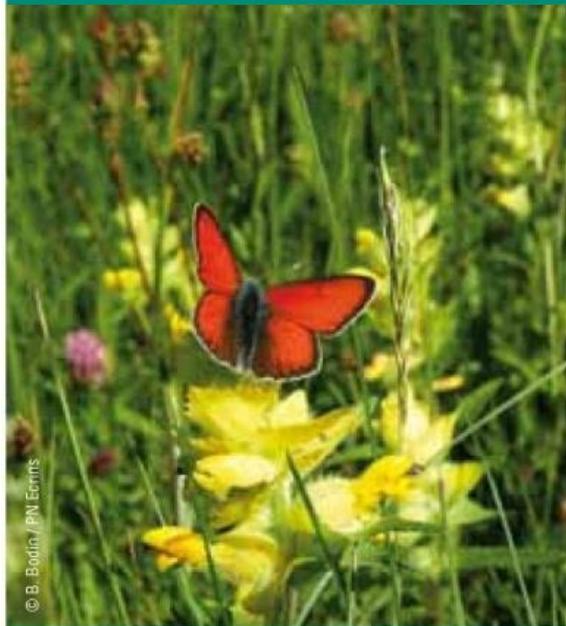


Partager les regards sur les prairies de fauche et les pâturages riches en espèces

Valeur du concours

PAYSAGE

les prairies fleuries et leur environnement (haies, murets, bois, cours d'eau...) contribuent à la valeur paysagère et patrimoniale des territoires agricoles.



ÉCOLOGIE

la biodiversité est compréhensible pour tous, grâce à l'observation de plantes indicatrices faciles à reconnaître.



Règlement et infos sur
www.prairiesfleuries.fr

ALIMENTATION

le goût et les qualités nutritionnelles des produits issus des prairies fleuries sont remarquables.



AGRI-ENVIRONNEMENT

les prairies fleuries combinent valeurs fourragère et fonctions environnementales. La biodiversité est un facteur de production.

Motivations pour participer au concours ?

Communication

Les agriculteurs apprécient la communication sur leur contribution à la préservation de la biodiversité et à la qualité du territoire



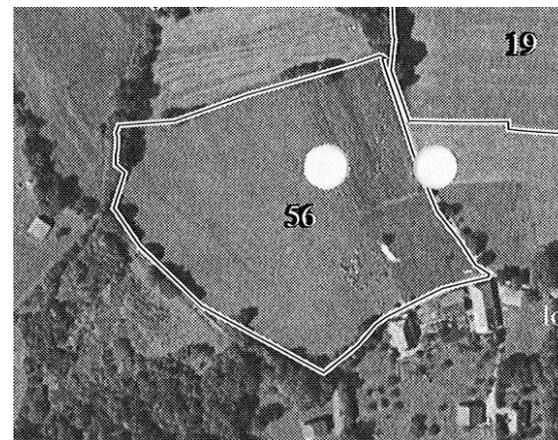
Crédit photo : SCOPELA et
COMMUNAUTES DE
COMMUNES BRUCHE ET VILLE

Motivations pour participer au concours ?

Animer le dispositif MAEC

Le concours permet d'animer et de promouvoir les MAEC.

Le concours aide les animateurs à mieux associer les agriculteurs.



Motivations pour participer au concours ?

Créer du lien sur le territoire

Le concept de prairies fleuries apparaît comme fédérateur et pédagogique, qui renforce et initie des partenariats nouveaux entre acteurs du territoire.



Crédit photo : SCOPELA

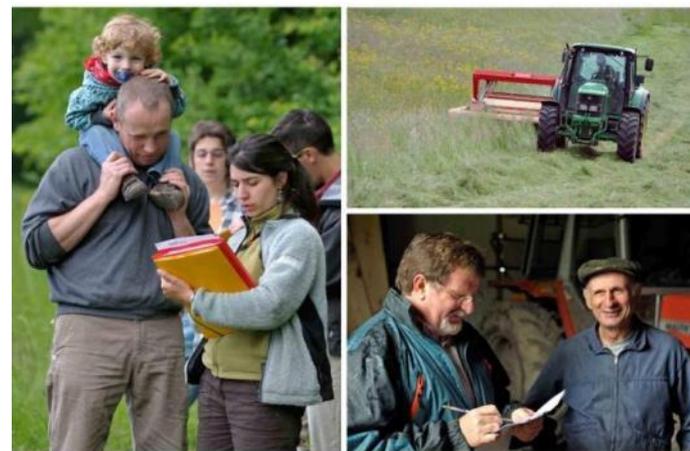
Motivations pour participer au concours ?

Reconnaissance

Les agriculteurs voient le concours
comme une reconnaissance collective
et individuelle de leur travail

En lien avec la reconnaissance de la
qualité de leur production

Ils sont fiers de présenter leurs prairies et leurs systèmes
d'exploitation. Reconnaissance d'un travail commun
agriculteurs et collectivités sur le paysage.



Crédit photo : SCOPELA



Enjeu : l'équilibre agri-écologique



Crédit photo CC Vallée de la Bruche

Le concours récompense les exploitations dont les prairies de fauche ou les pâturages présentent le meilleur équilibre agri-écologique.

Cet équilibre traduit en quoi la production agricole de la parcelle repose durablement sur des bases écologiques.



Crédit photo : SCOPELA

Le concours se déroule en deux étapes: d'abord au niveau local puis au niveau national

Territoires et organisateurs depuis 2014

- Organisateurs locaux



- Territoires où les éleveurs ont participé en 2018

- . Sundgau Plaine – Jura Alsacien
- . Vallées de la Bruche et de Villé

Le contenu du règlement local

Une catégorie fauche secondairement pâturage,
prairies intermédiaire

Une parcelle par candidat suivant son choix

10 candidats pour les territoires Sundgau Plaine et Jura Alsacien

11 candidats pour le territoire Vallées de la Bruche et de Villé

Le contenu du règlement local

- Date du passage du jury :
4 et 5 Juin pour Sundgau Plaine et Jura Alsacien
7 et 8 Juin pour les Vallées de la Bruche et de Villé

Un jury pour chaque site (président, experts, observateurs)

- Organisation de la remise des prix locaux lors d'une manifestation locale sur le site

Crédit photo CC Vallée de la Bruche

Exemple



Crédit photo CC Vallée de la Bruche

*Fauche (et pâture), montagne
(Vallée de la Bruche)*



Crédit photo CC Vallée de la Bruche



Crédit photo CC Sundgau

*Fauche (et pâture), montagne
(Jura Alsacien)*



Crédit photo CC Sundgau



Jury local



Jury local : agronomes,
écologues,
apiculteurs... présidé
par des agricultrices et
des agriculteurs

Méthode de notation
commune



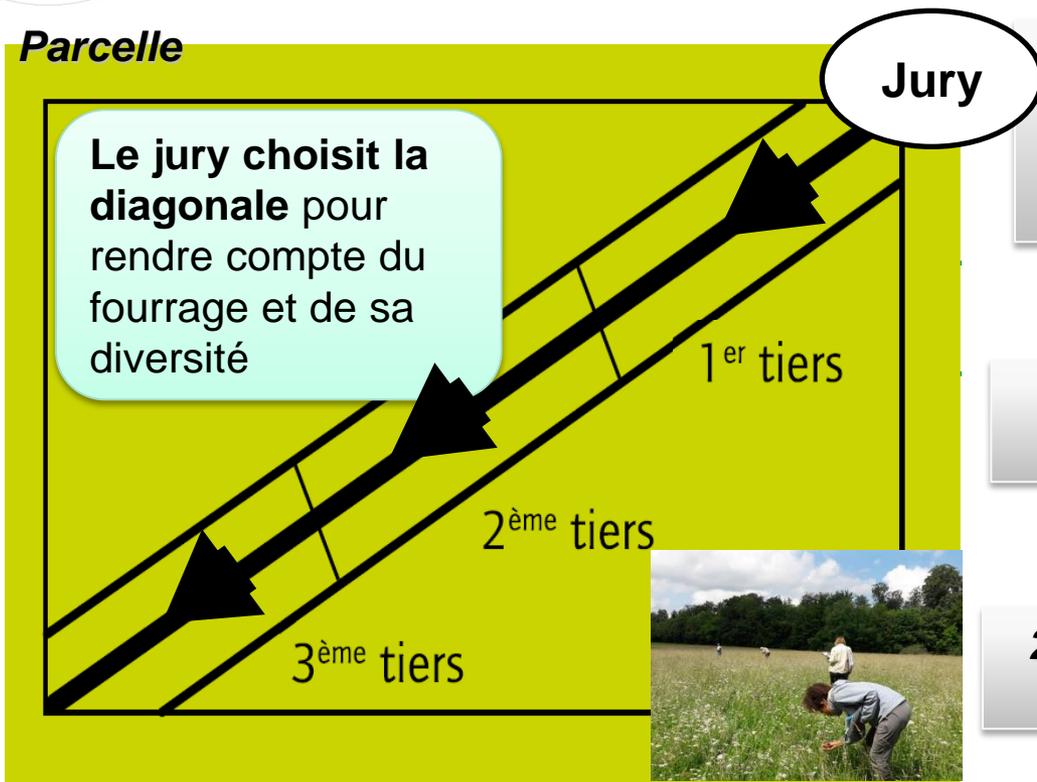
Visites : 4 et 5 Juin
pour le Jura Alsacien et
le Sundgau

7 et 8 juin pour les
vallées de Villé et de la
Bruche

Crédit photo : CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



Parcelle



1/ Présentation des objectifs de l'éleveur

2/ Notation des propriétés agroécologiques

2/ Notation de la cohérence de l'usage agricole

3/ Restitution

4/ Délibération du jury – classement par catégorie
Motivation du jury

Visite de toutes les parcelles



Crédit photo : CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



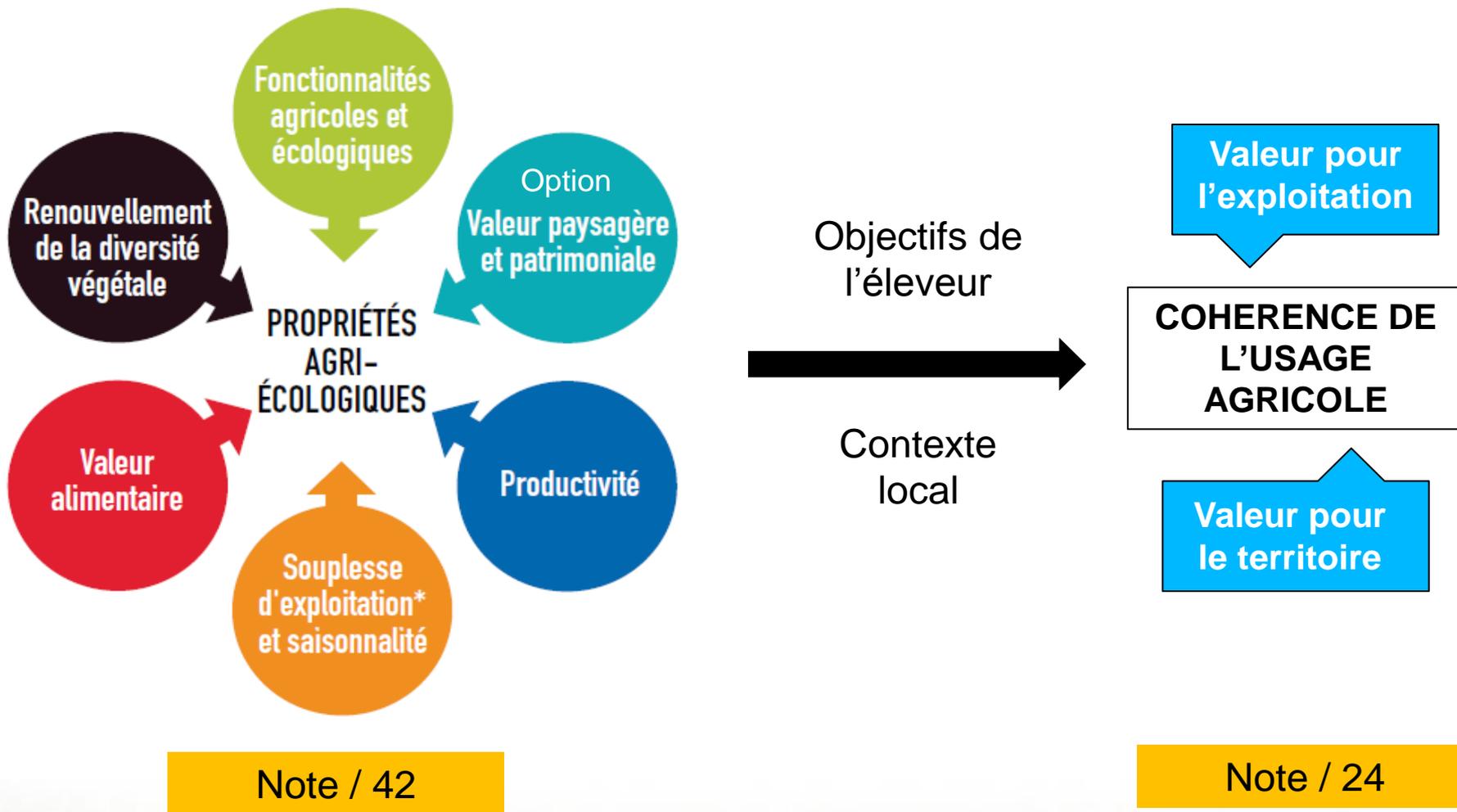
Principe de notation : Evaluer l'équilibre agri-écologique

En quoi la production de parcelle repose durablement sur des bases écologiques ?

1. Caractérisation agronomique de la parcelle
2. Contribution de la diversité floristique aux propriétés
3. Cohérence du mode d'exploitation pour valoriser et renouveler les qualités agricoles et écologiques



Principe de notation : Evaluer l'équilibre agri-écologique





Une remise des prix est organisée localement

Les lauréats locaux reçoivent un diplôme du CGA « prix d'excellence agro-écologique » et des récompenses monétaires et matériels (macarons).

Trois lauréats (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}) sont désignés par catégorie (si suffisamment de candidats).

Les 1^{ers} de chaque catégorie participent au concours national



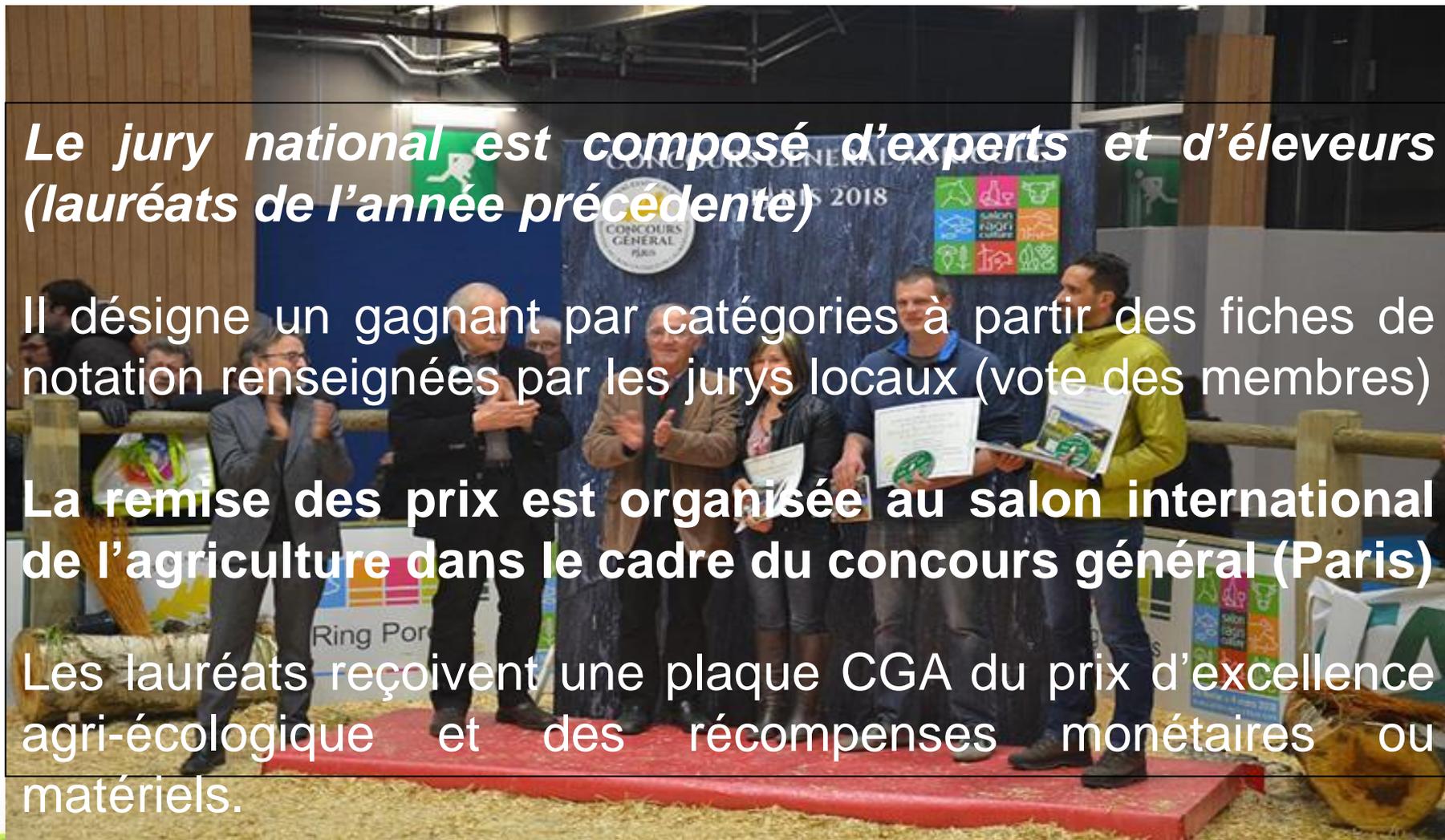
Jury et remise des prix nationale

Le jury national est composé d'experts et d'éleveurs (lauréats de l'année précédente)

Il désigne un gagnant par catégories à partir des fiches de notation renseignées par les jurys locaux (vote des membres)

La remise des prix est organisée au salon international de l'agriculture dans le cadre du concours général (Paris)

Les lauréats reçoivent une plaque CGA du prix d'excellence agri-écologique et des récompenses monétaires ou matériels.





Un concours à pérenniser

Trouver des sources de financements

Mise en place d'un partenariat avec le GAL Sundgau – 3F sur le programme LEADER 2014 – 2020 pour les territoires du Sundgau et du Jura Alsacien en 2018

SUNDGAU
FRONTIÈRES
 Leader 2014 - 2020

« **Construisons ensemble 2020, changeons d'ère!** »

Un réseau d'initiatives durables dans un espace de coopération »

GAL Sundgau-3F



GUIDE DU PROGRAMME LEADER

Le Programme Européen LEADER

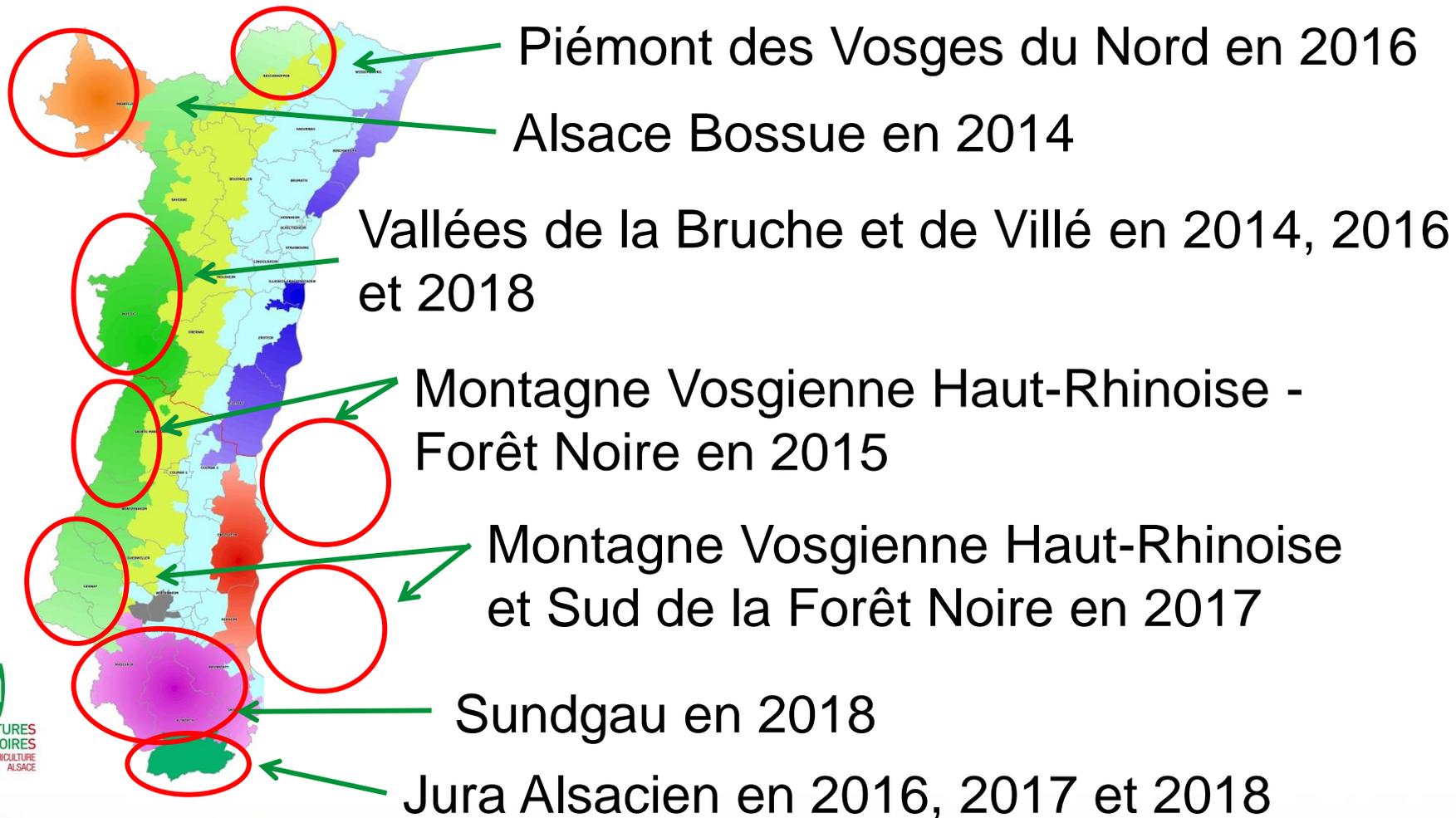
Fonds européen pour le Développement Local géré par des Acteurs Locaux (Groupe d'Action Locale ou GAL) et à destination des porteurs de projets locaux privés ou publics

Vous recherchez des financements pour des projets innovants et structurants, répondant à la stratégie suivante ?

Le GAL dispose d'une enveloppe d'**1 M €** pour la période 2014-2020



Un concours réparti sur le territoire alsacien et dans le temps



Retrouvez toutes les informations sur le concours sur

<https://www.concours-general-agricole.fr/concours-2019-128eme-edition/comment-participer/sinscrire-au-concours-des-concours-des-pratiques-agro-ecologiques-prairies-parcours/>

Comment participer ?

Vous êtes animateur d'un territoire

Et vous souhaitez faire partie des organisateurs ?

- **Vous avez déjà organisé le concours** : [Connectez-vous à votre espace territoire](#)
- **Vous n'avez jamais organisé le concours** : créez votre espace territoire. Nous vous invitons à télécharger et à prendre connaissance du [Guide Pratique des territoires organisateurs](#) puis contactez-nous à cette adresse prairies@concours-general-agricole.fr

Vous êtes éleveurs,

vous souhaitez inscrire votre parcelle au Concours ?

- **Étape 1** : Contactez votre organisateur local et [téléchargez la liste des organisateurs](#)
- **Étape 2** : [Inscrivez-vous](#)

INFO : les inscriptions pour l'édition 2020 ouvriront au printemps 2019.